



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 30
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n°2016-018

ORIENTATIONS BUDGETAIRES
2016

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 22 février 2016 et affichée le 22 février 2016.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 30 MARS 2016

LE MAIRE



Olivier HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 1^{ER} MARS 2016

L'AN DEUX MIL SEIZE, le mardi premier mars, le Conseil Municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} Adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rehoury 7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Mickaëla Latra, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Jean-Claude Maillot (par Mme Annie Mourgaye), Mme Brigitte Laurestant (par Mme Danila Bègue), Mme Karine Mounien (par Mme Sonia Bitaut), Mme Catherine Gossard (par M. Sergio Erapa), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Bibi-Fatima Anli), M. Patrick Jardinot (par Mme Valérie Auber).

Arrivée (s) en cours de séance : M. Henry Hippolyte à 17h11, Mme Valérie Auber à 17h12, Mme Mémouna Patel à 17h13, Mme Jasmine Béton à 17h15, M. Wilfried Cerveaux à 17h54.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): M. Hary Auber, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador.

.....
.....

Affaire n°2016-018

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable des commissions « Finances - Affaires générales » et « Politique culturelle – Sportive – Petite Enfance » du 11 février 2016,

Vu le rapport présenté en séance le 1^{er} mars 2016 relatif au débat des Orientations Budgétaires 2016 de la Ville,

DÉCIDE

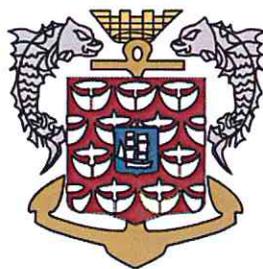
Article 1 : de prendre acte des Orientations Budgétaires 2016 de la Ville.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE



Olivier HOARAU

VILLE DU PORT



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016



INTRODUCTION

Le premier débat d'orientation budgétaire de la mandature, en octobre 2014, a permis de mettre en lumière les priorités du plan de mandat de la municipalité, mises en débat public lors des élections municipales de 2014.

A l'aune du mandat, la déclinaison des projets en cours devra permettre de se préfigurer dans le Port de demain. La baisse sans précédent des dotations de l'Etat aux collectivités nous laisse présager une programmation budgétaire 2016 particulièrement contraintes.

Si l'année 2015 aura été l'année des partenariats et de la contractualisation (Projet éducatif de territoire - PEDT, convention territoriale globale - CTG, Pacte culture,...), l'année 2016 doit marquer un véritable tournant. **Il s'agit de préserver les capacités d'investissement sans augmenter la fiscalité tout en gardant la pertinence de l'action municipale tournée vers la proximité.**

2016 marque ainsi une étape majeure pour la majorité municipale qui pose un nouveau cap financier :

- Maintenir un niveau d'investissement constant sur 2016-2019

La Ville souhaite maintenir ses dépenses d'investissements en faveur du développement du territoire et offrir des équipements de proximité ainsi que des services de qualité aux habitants.

Il s'agira de faire de la proximité mais également de déployer le programme de la mandature en rétablissant l'équité de traitement sur le territoire portois.

Et parce que l'investissement de la collectivité est essentiel pour l'économie portoise et donc pour l'emploi, il s'agira également de soutenir l'insertion professionnelle des résidents portois au travers notamment d'actions telles que le pacte « entreprises et territoires », les « ateliers économiques » ainsi qu'une politique en matière de ressources humaines tournée vers l'apprentissage ou les emplois aidés.

- Ne pas augmenter les taux de fiscalité et maintenir l'effort de désendettement tout en maîtrisant le recours à l'emprunt

La Ville ne souhaite pas transférer sur les contribuables les ponctions financières opérées sur ses ressources tout en ayant une gestion saine de ses finances.

Il s'agira de faire des économies sur la masse salariale de la collectivité et les frais de fonctionnement de la collectivité tout en recherchant des modes de financement au travers notamment de l'intercommunalité.

Le pouvoir d'achat du portois sera ainsi préservé.

Les partenariats initiés en 2015 devront être renforcés afin de mener à bien la politique de proximité, d'attractivité et de modernisation du territoire portois. Des accords-cadres devront être développés avec le TCO mais également la Région et l'Etat.

Faire du Port une ville pour tous, dans laquelle il fait bon vivre dans chaque quartier, c'est agir pour l'intérêt général au quotidien et jusqu'au dernier jour du mandat. C'est également agir dans l'intérêt des générations futures, en posant dès aujourd'hui les jalons du Port de 2030.

Le document d'orientation budgétaire présenté comporte deux volets : un volet financier conformément à la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et un volet opérationnel visant à décliner les grands projets de la collectivité.

I. LA SITUATION FINANCIERE

Depuis le transfert de la taxe professionnelle à l'intercommunalité, les recettes de fonctionnement de la Collectivité ont perdu leur principale dynamique d'évolution. Cette situation rend ainsi la Ville plus sensible aux diminutions du niveau de **recettes** et aux augmentations de **dépenses**.

Des recettes de fonctionnement en berne

En 2015, près de 80% de nos recettes réelles sont constituées par le produits des impôts (16,8 M€), l'Octroi de Mer (13,8 M€), les versements du TCO (13,1 M€) et, dans une moindre mesure, les dotations de l'Etat (8,1 M€). Les autres ressources sont essentiellement constituées des produits et subventions liées à la restauration scolaire ainsi que des revenus des immeubles et de l'occupation du domaine public.

- Pour ce qui est de l'Octroi de Mer, la diminution de notre population et de nos dépenses par rapport aux autres collectivités se traduira par une diminution de l'ordre de 160 000 € en 2016.
- Pour ce qui est des dotations et attributions de compensations versées par l'Etat, la ville a connu une diminution de l'ordre de 600 000 € sur 2014 et de 1.1 M€ en 2015, au titre de la participation des Collectivités à la réduction des déficits publics. Pour 2016, une nouvelle coupe estimée à 1,1 M€ devrait nous concerner.
- Enfin, pour ce qui est du TCO, la Dotation de Solidarité Communautaire versée aux communes membres connaîtra vraisemblablement une nouvelle diminution en 2016. Ce qui ramènerait son montant à 260 000 € contre 1.2 M€ pour le Port en 2013.

Ainsi, après une perte de recettes de l'ordre d'1,5 M€ en 2014 puis en 2015, les perspectives pour 2016 ne sont guère plus favorables puisque c'est une nouvelle coupe d'environ 1,5 M€ qui s'annonce. Le budget de l'année prochaine s'inscrit donc dans un cadre fortement contraint.

Des dépenses de fonctionnement toujours placées sous le signe de la rigueur

En parallèle, la structure de nos dépenses est relativement rigide. Les évolutions significatives de la masse salariale constatées dans le passé ont conduit à pressuriser le niveau des dépenses courantes consacrées au fonctionnement de la Collectivité et au déploiement des services à la population (voir annexe 1 relative aux charges de personnel). Les nouvelles diminutions de recettes programmées sur 2016 vont donc réduire encore davantage les marges de manœuvre sur l'ensemble des postes de dépenses et, si des efforts supplémentaires de gestion peuvent être envisagés, à la marge, au niveau des charges à caractère général, il n'en demeure pas moins que les évolutions de la masse salariale devront être ramenées à un niveau supportable en termes d'équilibres financiers et que le secteur des subventions aux associations devra également être mis à contribution, pour éviter le recours à une augmentation des taux de la fiscalité sur les ménages.

Au-delà de l'incontournable diminution du niveau de charges, le déploiement d'un « nouveau modèle » de nos logiques d'intervention au service du territoire, fondé sur la meilleure coordination possible des actions et des moyens des différents acteurs, doit être poursuivi.

Fondée sur une logique d'évaluation du service rendu au regard des moyens qui y sont consacrés, cette logique d'intervention constituera le fil conducteur de l'action de la Collectivité, dans le cadre de ses missions propres mais aussi dans le cadre des relations contractuelles entre la Ville et ses partenaires.

Sur le plan de l'investissement

En matière d'investissement, les leviers de financement des dépenses d'équipement sont traditionnellement l'emprunt, l'autofinancement, les cessions immobilières et les subventions.

- Pour ce qui est de l'autofinancement, nous pouvons compter sur des excédents reportés de fonctionnement de l'ordre de 5,6 M€. Sur ce montant qui sera constaté au Compte Administratif 2015, environ 3,4 M€ sont issus de la gestion des exercices 2014 et 2015. La perspective de pouvoir dégager annuellement des marges de manœuvre supplémentaires en termes d'excédent apparaît limitée à l'échelle du mandat, au vue des tensions pesant sur la section de fonctionnement et compte tenu de notre volonté de ne pas alourdir davantage la fiscalité des ménages portois. La démarche consistera à étaler l'utilisation de ces 5,6 M€ de réserves sur les prochains exercices.

- Pour ce qui est de l'emprunt, la diminution importante et répétée du niveau des recettes de fonctionnement pousse mécaniquement vers une dégradation du taux d'endettement. Or, avec un taux d'endettement proche de 80% hérité de la mandature précédente, la nécessité d'une démarche de désendettement se trouve donc accrue et notre capacité d'emprunt limitée autour de 2,5 M€ à 3 M€ par an sur le mandat. (voir l'annexe 2 relative à la dette)
- Dans ce contexte :
 - o Il conviendra de questionner l'ensemble des engagements hérités de l'ancienne mandature qui portent en particulier sur les opérations d'aménagement afin de les ajuster aux capacités financières de la Collectivité à l'échelle de la mandature ; L'ensemble des engagements restant à réaliser, les conventions publiques d'aménagement et les RHI s'élèvent ainsi à 30M€. A ce montant se rajoute notamment 3,2M€ pour la construction du SDIS ;
 - o les cessions immobilières constituent un enjeu stratégique à planifier et sécuriser, de même que la recherche de financements externes. La recherche de subventions demandera en particulier une mobilisation de premier plan afin de conforter la programmation de notre projet de mandature.

Sur le plan de l'épargne

Avec des recettes de fonctionnement en berne, des dépenses présentant un certain niveau de rigidité et un poids de la dette important, l'épargne brute devrait connaître une certaine dégradation qu'il conviendra de contenir au travers de la mise en place d'un plan d'économies et d'optimisation des recettes.

II. BILAN SYNTHETIQUE 2015

La Direction Générale des Ressources et Relations aux Usagers (RRU)

La Direction générale adjointe Ressources et relations aux usagers est composée de quatre directions supports et une direction au service de la population.

L'année 2015 a été marquée par :

- ❖ La création de la police municipale ;
- ❖ Le lancement de l'entretien professionnel et l'élaboration des fiches de poste ;
- ❖ L'ouverture de la nouvelle mairie annexe de la Rivière des Galets ;
- ❖ La réalisation d'un diagnostic dans le cadre du lancement de la démarche Qualiville ;
- ❖ La signature de la convention de programmation et de suivi de déploiement de la fibre optique ;
- ❖ La réalisation d'un audit RH ;
- ❖ Le recrutement en contrats d'apprentissage de personnes porteuses d'un handicap ;
- ❖ La création d'un nouveau site internet ;
- ❖ Le renouvellement partiel du parc informatique.

La Direction Générale de l'Aménagement et de la Vie Locale

La Direction générale adjointe Aménagement et vie locale (AVL) compte quatre directions et une cellule transversale en charge de la coordination du contrat de ville. Ses champs d'intervention sont l'aménagement du territoire, l'épanouissement humain, la cohésion économique et sociale et la vie éducative.

L'année 2015 a été marquée par la structuration des services en réponse aux ambitions politiques. Les services habitat et cadre de vie, foncier et gestion du patrimoine, insertion et cohésion économique, éducation périscolaire, cellules logistique ou encore de planification de l'animation territoriale ont été créés.

Des documents cadre ont été mis en place et contractualisés avec de nombreux partenaires pour le déploiement

du projet politique sur les 5 années à venir (contrat de ville, pacte culture, projet éducatif de territoire, convention territoriale globale avec la CAF, convention d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties –TFPB – avec l'Etat et les bailleurs sociaux, contrat territorial lecture).

Les autres faits marquants de l'année ont été :

- ❖ Le déploiement des activités périscolaires avec le recrutement et la formation de près de 150 agents communaux et un partenariat avec le monde associatif local ;
- ❖ Les festivités et l'accueil des compétitions dans le cadre des Jeux des Iles ;
- ❖ La conception d'une programmation d'animation, irriguant le territoire, basé sur des récurrences et des temps forts (Kabar fin de vacances, Village Vacances, Humour dan kartyé, Littoral jazz, pique-nique Exo FM), avec un partenariat renforcé avec l'OMS et les centres sociaux ;
- ❖ L'accompagnement des initiatives associatives et/ou de collectifs d'habitants sur l'animation de proximité ;
- ❖ L'élaboration d'un PPI 2015-2020 visant à la réhabilitation des 35 équipements culture, sport et socio-éducatif ;
- ❖ Le lancement des premiers aménagements de l'îlot 1 (ancienne poste) de la friche culturelle et économique ;
- ❖ L'élaboration et la mise en place d'une procédure de structuration de la gestion de la vie associative ;
- ❖ La réhabilitation de trois structures sportives (CSM, BNM et Stade Lambrakis) et réalisation d'un Street Workout ;
- ❖ Le lancement de la feuille de route Economie Sociale et Solidaire avec le 1er village de l'ESS ;
- ❖ L'accueil de la Fraich'Attitude ;
- ❖ La prise de possession d'une 1ère grande maison des ingénieurs (convention d'occupation avec l'Etat) ;
- ❖ Les livraisons et inaugurations de la nouvelle darse de plaisance et du 1er bureau de l'Office du Tourisme Intercommunal Ouest ;
- ❖ La livraison de près de 160 logements en renouvellement urbain dans les RHI et l'ANRU.

La Direction Générale des Services Techniques

La Direction générale des Services techniques regroupe l'ensemble des directions opérationnelles de la collectivité à savoir :

- ❖ La Direction des Infrastructures
- ❖ La Direction du Patrimoine Bâti
- ❖ La Direction de l'environnement
- ❖ La Direction des travaux de proximité

La mission essentielle de la direction est d'offrir et garantir un cadre de vie de qualité à la population.

L'année 2015 a été marquée :

- ❖ Pour la Direction des infrastructures par la réalisation de travaux de proximité dans le domaine routier par la mise en place de dispositifs de sécurisations routières,
- ❖ Pour la Direction du patrimoine bâti la poursuite du programme de réhabilitation des établissements scolaires et la réhabilitation des sites sportifs pour l'accueil des jeux des îles,
- ❖ Pour la Direction de l'environnement, l'élaboration et la validation du plan de l'environnement et de la propreté.

III. LA DECLINAISON DU PROJET POLITIQUE

La Municipalité a défini trois orientations politiques majeures que les services ont pour mission de décliner en axes stratégiques :

1. Construire une ville solidaire et sûre

- 1.1. Soutenir les familles
- 1.2. Assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique
- 1.3. Favoriser l'insertion sociale et professionnelle
- 1.4. Développer la citoyenneté

- 1.5. Développer l'animation locale
- 1.6. Favoriser le bien-être et l'accès aux soins
- 1.7. Promouvoir la réussite éducative
2. **Construire une ville attractive et un territoire urbain d'excellence**
 - 2.1. Développer et promouvoir la qualité du cadre de vie
 - 2.2. Garantir un développement équilibré du territoire
 - 2.3. Proposer une offre éducative, culturelle et sportive d'excellence
 - 2.4. Favoriser le développement économique et touristique
 - 2.5. Améliorer les conditions de circulation
 - 2.6. Garantir l'accès à une eau de qualité
 - 2.7. Construire et réhabiliter le patrimoine bâti
 - 2.8. Développer et promouvoir la qualité du cadre de vie
3. **Rationaliser, moderniser, sécuriser la gestion de la collectivité**
 - 3.1. Organiser, optimiser, valoriser la ressource humaine
 - 3.2. Offrir aux usagers (administrés et agents) un accueil de qualité et des moyens de communication efficaces
 - 3.3. Assurer une gestion saine et efficace des fonds publics et du patrimoine communal

Ces orientations politiques et axes stratégiques seront déclinés en actions tout au long du mandat.

LES ORIENTATIONS POLITIQUES

Orientation politique n° 1 : CONSTRUIRE UNE VILLE SOLIDAIRE ET SURE

La construction d'une ville solidaire et sûre repose sur différents axes stratégiques englobant des actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle, de la culture, du sport, de l'accès aux soins, de la réussite éducative, etc. Il s'agit ici de s'interroger sur les différents mécanismes susceptibles de développer la citoyenneté, le sentiment de sécurité et de solidarité inter et intra familiale.

Orientation Politique n°2 : CONSTRUIRE UNE VILLE ATTRACTIVE ET UN TERRITOIRE URBAIN D'EXCELLENCE

L'attractivité et la modernisation de la Ville reposent essentiellement sur la construction d'équipements et de politiques publiques tournées vers l'avenir et guidées par la recherche de l'excellence. Ainsi, il est impératif d'œuvrer à la préservation et la mise en valeur du patrimoine portois mais également d'améliorer le cadre de vie tant au niveau culturel qu'environnemental. La promotion d'un habitat sain et rénové participe indéniablement à cet effort d'attractivité. Il s'agit de freiner l'exode et la baisse démographique que connaît la Ville.

Orientation politique n° 3 : RATIONALISER, MODERNISER, SECURISER LA GESTION DE LA COLLECTIVITE

Les objectifs de la Municipalité ne pourront être atteints sans un travail de rationalisation et de sécurisation de la gestion publique. Ainsi, l'optimisation des moyens humains, matériels et financiers de la collectivité sont des préalables indispensables à la refonte du système communal et à la conduite des projets de la Ville.

LES AXES STRATEGIQUES ET ACTIONS

Les axes stratégiques et actions identifiés ci-après permettent une déclinaison de par chaque orientation politique définie précédemment.

Orientation politique n° 1 : CONSTRUIRE UNE VILLE SOLIDAIRE ET SURE

Axe stratégique : Soutenir les familles (1.1)

Actions 2016	Descriptif
<i>Création d'une salle de veillée</i>	Remise en état, travaux d'aménagement et d'embellissement du site choisi. Mise en opérationnalité : équipement du local et affectation de moyens humains.
<i>Maison de l'Education et de la Parentalité</i>	Création d'un réseau des différents acteurs de l'Education et d'un lieu ressources pour les familles (information, convivialité, discussion et confrontation).
<i>Point d'accès au droit</i>	Evolution de la Maison du citoyen en Point d'accès au droit (enrichissement de l'offre de services notamment en direction des familles de l'Océan Indien).

	Mise en place d'une veille sociale sous forme de comité technique composé de partenaires, piloté par le CCAS sur la question de la lutte contre la précarité et l'accompagnement social.
<i>Urgence sociale</i>	Mutualisation des moyens et des compétences en partenariat avec la SPL Energie Réunion et EDF sous forme de conventionnement et de traitement de proximité au cas par cas. Recrutement d'une conseillère en économie familiale et sociale pour renforcer l'expertise, l'accompagnement et la coordination au CCAS. En lien avec le CCAS, répondre aux besoins d'aide sociale. En lien avec le CCAS, soutenir les personnes vulnérables.
<i>Urgence alimentaire</i>	Renforcer la coordination territoriale avec les acteurs concernés (BAM, GUT, Comité des chômeurs, Etat) pour l'harmonisation et la diversification des interventions. Contractualisation.
<i>Solidarité envers les personnes vulnérables</i>	Création d'une Maison des Séniors dédiée au public âgé et à mobilité réduite : services, informations, accès aux droits, prévention et animation.
<i>Services aux familles</i>	Poursuite de l'amélioration de la capacité d'accueil Petite Enfance : 1 micro crèche de 10 places et une maison d'assistante maternelle de 16 enfants Poursuite des travaux à la crèche Isnelle Amelin et au Jardin d'Enfants.
<i>Hébergement</i>	Création d'un hébergement d'urgence Innover le projet d'hébergement du foyer des jeunes travailleurs.

Axe stratégique : Assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique (1.2)

Action 2016	Descriptif
<i>Police municipale</i>	Renforcement des missions de sécurité urbaine : Signature de la convention de partenariat Police Municipale / Police Nationale.

Axe stratégique : Favoriser l'insertion sociale et professionnelle (1.3)

Actions 2016	Descriptif
<i>Accompagner les talents dans les quartiers</i>	Les sentinelles de l'emploi (portage AGIDESU) repèrent les compétences dans les quartiers et diffusent les offres d'emploi, de stage ou de formation au plus près de la population des quartiers prioritaires de la politique de la Ville.
<i>Le mois de l'ESS Economie Sociale et Solidaire</i>	Organisation du second village de l'ESS pour faire connaître l'ESS auprès de la population : évènement et rencontre des acteurs de l'ESS pour encourager la structuration du réseau sur le territoire portois.
<i>Développer les services auprès des personnes âgées, dans le secteur de la petite enfance et de l'environnement</i>	A partir de l'Analyse des Besoins Sociaux et du Plan Propreté, lancer une étude de marché pour le développement d'activités de services auprès des personnes âgées et des familles (aide à la personne, accueil petite enfance, service de ramassage d'encombrants à la carte, ressourcerie, etc.)
<i>Plateforme web</i>	Créer une plateforme numérique locale interactive d'échange entre les demandeurs d'emploi et les employeurs locaux (en lien avec la création de l'association des diplômés portois)
<i>Création du groupement d'employeurs multisectoriel</i>	Soutien financier de la ville à la création du groupement d'employeurs multisectoriel du Port.
<i>Friche culturelle et économique</i>	Consultation pour les études de diagnostic et de programmation de la friche culturelle et économique. Accueil des premières entreprises culturelles relevant notamment du champ de l'économie sociale et solidaire.
<i>Développer les services auprès des personnes âgées et dans le secteur de la petite enfance</i>	A partir de l'Audit des Besoins Sociaux, étude de marché pour le développement d'activités de services auprès des personnes âgées. Et même démarche pour le secteur de la petite enfance.
<i>Plateforme web</i>	Créer une plateforme numérique locale interactive d'échange entre les demandeurs d'emploi et les employeurs locaux.
<i>Création du groupement d'employeurs multisectoriel</i>	Soutien financier de la ville à la création du groupement d'employeurs multisectoriel du Port.

Axe stratégique : Développer la citoyenneté (1.4)

Actions 2016	Descriptif
<i>Elèves médiateurs</i>	Les médiateurs de la Ville forment des élèves volontaires à la médiation. Ce projet a été travaillé en collaboration avec les responsables des établissements scolaires.
<i>Mise en place des conseils citoyens</i>	Le conseil citoyen concourt à l'émergence de la démocratie participative et permet également au citoyen de construire avec les instances politiques.
<i>Création d'un observatoire Local de la Délinquance</i>	L'OLD est une structure de recueil et de traitement d'information. La démarche consiste à recueillir de manière exhaustive les événements constitutifs de l'insécurité urbaine auprès des partenaires.

Axe stratégique : Développer l'animation locale (1.5)

Actions 2016	Descriptif
<i>Elaboration d'une offre sportive dans les quartiers</i>	Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action visant à optimiser et diversifier l'offre sportive dans les quartiers.
<i>Elaboration d'une programmation d'animation des quartiers</i>	Deux axes identifiés : - un accompagnement des initiatives associatives (notamment avec de nouveaux acteurs) et de collectifs d'habitants visant à animer la vie du quartier ; - une programmation d'animation culturelle basée sur des récurrences (Oz'arts des rues, concerts au marché forain, Fête de la musique et 20 Désamb) et des temps forts (3 concerts, 2 spectacles d'humour, 2 villages vacances, la Fête de l'unité).

Axe stratégique : Favoriser le bien-être et l'accès aux soins (1.6)

Actions 2016	Descriptif
<i>Fraich'Attitude</i>	Reconduction d'actions de prévention santé. Les fruits et les légumes sont promus notamment par le bazar.
<i>Sport sur ordonnance</i>	Il s'agit de prescrire le sport comme traitement médical en lien avec les acteurs sportifs et médicaux.
<i>Ateliers santé Ville & Ateliers nutrition avec les Centres Sociaux</i>	Développer les actions de proximité au cœur des quartiers.

Axe stratégique : Promouvoir la réussite éducative (1.7)

Actions 2016	Descriptif
<i>2 dispositifs passerelles écoles-familles en écoles maternelles secteurs Oasis-Bolon et SIDR-Titan</i>	Dispositifs favorisant l'accueil et l'accompagnement du groupe familial (parents-enfant) pour donner à l'enfant dès son plus jeune âge, le maximum de chances de s'intégrer dans un système social et plus particulièrement dans le système scolaire.
<i>Politique volontariste d'accueil des enfants de moins de trois ans en école maternelle</i>	Accompagner l'accueil des enfants de moins de trois ans en école maternelle.

Orientation Politique n°2 : CONSTRUIRE UNE VILLE ATTRACTIVE ET UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE

Axe stratégique : Développer et promouvoir la qualité du cadre de vie (2.1)

Actions 2016	Descriptif
<i>Mise en place des actions d'amélioration inscrites dans la convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB</i>	Déclinaison opérationnelle des actions d'amélioration du cadre de vie : animation et lien social, embellissement, propreté, renforcer la proximité et la tranquillité résidentielle.
<i>Signature Charte Gestion Urbaine de Proximité</i>	Document d'engagement des bailleurs sociaux, de l'Etat et du TCO aux côtés de la Ville pour améliorer le cadre de vie et contribuer à changer l'image de la Ville.
<i>Encourager l'accession à la propriété des locataires des LTS Communaux, SIDR Ville et SATEC Ville</i>	Mettre en œuvre les procédures de suivi des projets de cession – amélioration pour réaliser une quarantaine de projets sur l'année.
<i>Poursuivre les opérations en renouvellement urbain et augmenter l'offre en logements libres et intermédiaires</i>	Résorber l'habitat insalubre, accompagner les bailleurs sociaux dans leur programme de réhabilitation de logements (ANRU), et les promoteurs privés dans leurs projets de logements libres et intermédiaires (Centre ville, Mail de l'Océan, Ville est Port, Mascareignes).

Axe stratégique : Garantir un développement équilibré du territoire (2.2)

Actions 2016	Descriptif
<i>PLU grenellisé et projet d'aménagement et de développement durable de la ville du Port</i>	Des orientations d'aménagement à horizon 2030
<i>Engagement des mesures foncières du PPRT</i>	Lancement de l'élaboration du dossier de Déclaration d'Utilité Publique préalable aux expropriations.

Axe stratégique : Proposer une offre éducative, culturelle et sportive d'excellence (2.3)

Actions 2016	Descriptif
<i>Théâtre sous les arbres</i>	Proposer un projet théâtre de territoire, élaborer un cahier des charges et un appel à projet pour désigner un nouveau gestionnaire.
<i>Bourse d'excellence</i>	Accompagner la pratique sportive de haut niveau afin de distinguer les performances des sportifs licenciés dans les clubs portois.
<i>Refonte de la politique sportive</i>	Analyser le partenariat entre le service des sport, l'OMS et les clubs au regard des enjeux forts du territoire et des nouvelles orientations sectorielles.

Axe stratégique : Favoriser le développement économique et touristique (2.4)

Actions 2016	Descriptif
<i>Entreprise et Territoire</i>	Conforter l'ancrage territorial des entreprises du Port à travers un partenariat fort avec la Ville pour développer l'employabilité des portois et soutenir l'activité économique au cœur de Ville et des quartiers prioritaires de la politique de la Ville.
<i>Fabrique à Initiatives</i>	Démarche d'accompagnement à la création d'entreprises de l'ESS fondée sur le repérage préalable des besoins et opportunités socio-économiques du territoire et le repérage de porteurs de projets.
<i>Connaissance de l'offre commerciale et des services des QPV</i>	Décrire le fonctionnement commercial au travers d'indicateurs de cadrage. Réaliser une analyse de la dynamique commerciale et le potentiel de renforcement.
<i>Déclikéco : plateforme web dédiée à l'information économique des quartiers prioritaires</i>	Mettre en place une solution informatique dédiée permettant de disposer d'informations statistiques sous forme de tableaux, graphiques, de cartographie dynamique -Mettre en place une plateforme dématérialisée (declikeco.re) dédiée à l'information économique spécifique à l'agglomération et aux Quartiers Politique de la ville (QPV).
<i>Ingénierie d'accompagnement au développement d'entreprises sur les QPV</i>	-Réaliser les études nécessaires à l'identification des maillons manquants pour l'accompagnement à la création d'activité et vérifier l'opportunité de mettre en place les dispositifs tels que le CitéLab -Cofinancer 3 études de marchés accompagnés par la CCIR pour les publics en QPV.
<i>Réhabilitation de l'ancien lavoir de l'Epuisement</i>	Réhabiliter le lieu en concertation avec les habitants du quartier.

Axe stratégique : Améliorer les conditions de circulation (2.5)

Action 2016	Descriptif
Programme routier	Etudes et travaux pour la réhabilitation et modernisation du réseau routier dans divers quartiers de la ville.

Axe stratégique : Garantir l'accès à une eau de qualité (2.6)

Actions 2016	Descriptif
Equipement et raccordement du forage FRG1bis	Réalisation des travaux nécessaires à l'exploitation du forage pour l'alimentation en eau potable des administrés.
Renforcement et réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable	Amélioration du rendement du réseau par la réalisation de travaux de renouvellement de réseaux fuyards et amélioration de la protection incendie par la pose de canalisations appropriées.
Réhabilitation des sources Denise et Blanche	Etude pour la mise aux normes des captages.
Actualisation du schéma directeur d'assainissement	Préservation de la ressource par la réalisation d'un audit du réseau existant et définition du plan d'action pour le traitement des nuisances.

Axe stratégique : Construire et réhabiliter le patrimoine bâti (2.7)

Actions 2016	Descriptif
Réhabilitation des écoles	Etudes et travaux pour la réhabilitation du bâti scolaire dans le cadre du programme pluriannuel.
Réhabilitation des équipements sportifs	Etudes et travaux pour la réhabilitation du bâti sportif dans le cadre du programme pluriannuel avec principalement la rénovation de la piscine municipale.
Réhabilitation de l'église JEANNE D'ARC	Travaux de réfection du plafond et de l'entrée principale.
Agenda d'accessibilité Programme (ad'ap)	Etude et démarrage des travaux sur les bâtiments communaux recevant du public
Construction d'un bassin de baignade	Etudes préalables pour la réalisation d'un bassin de baignade à l'eau de mer en front de mer.

Axe stratégique : Développer et promouvoir la qualité du cadre de vie (2.8)

Actions 2016	Descriptif
Plan de l'environnement et de la propreté	Mise en œuvre des actions du plan de l'environnement et de la propreté en accentuant particulièrement sur la lutte contre les dépôts sauvages, l'embellissement de la ville et des quartiers, la sensibilisation des enfants par la réalisation d'un concours dans le cadre des TAPS.

<i>Fil vert</i>	Etude du périmètre des usages et du maillage des différents espaces constituant le fil vert (parc boisé, littoral nord, berges de la rivière des galets...).
<i>Aires de jeux</i>	Construction, amélioration et entretien d'aires de jeux dans les quartiers. Aménagement du littoral Nord (construction d'aires de jeux).
<i>Gestion différenciée des espaces verts</i>	Etude pour la mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces verts de la ville afin d'intégrer les principes du développement durable et de réaliser des économies de ressources.
<i>Rénovation du parc d'éclairage public</i>	Améliorer le confort sécuritaire des activités nocturnes par la réhabilitation du parc d'éclairage public en remplaçant les luminaires énergivores par des luminaires à haute performance énergétique.

Orientation politique n° 3 : RATIONALISER, MODERNISER, SECURISER LA GESTION DE LA COLLECTIVITE

Axe stratégique : Organiser, optimiser, valoriser la ressource humaine (3.1)

Actions 2016	Descriptif
<i>Poursuivre le plan de formation</i>	Mettre en place un plan de formation adapté aux besoins des services.
<i>Conventionnement FIPH</i>	Poursuivre l'action en direction des travailleurs handicapés dans la ligne des délibérations de 2015 sur les contrats d'apprentissage et le conventionnement FIPH. Une politique du handicap sera construite à l'issue de l'audit qui sera conduit courant du 1 ^{er} trimestre 2016.

Axe stratégique : Offrir aux usagers (administrés et agents) un accueil de qualité et des moyens de communication efficaces (3.2)

Actions 2016	Descriptif
<i>Démarche Qualiville</i>	Mettre en œuvre un plan d'amélioration en continu de la qualité de l'accueil des usagers sur la base du référentiel Qualiville et de ces 26 engagements de service en vue d'une certification AFNOR (périmètre : service accueil-service à la population).
<i>Création d'un guichet unique</i>	Rassembler en un lieu unique l'ensemble des prestations administratives afin de faciliter et de simplifier les démarches des usagers portois, notamment des familles de l'Océan Indien. Créer deux centres d'accueil multiservices sur le territoire communal sur le même modèle. Donner la possibilité d'effectuer l'ensemble ou la plupart de ces démarches en ligne (guichet unique virtuel).

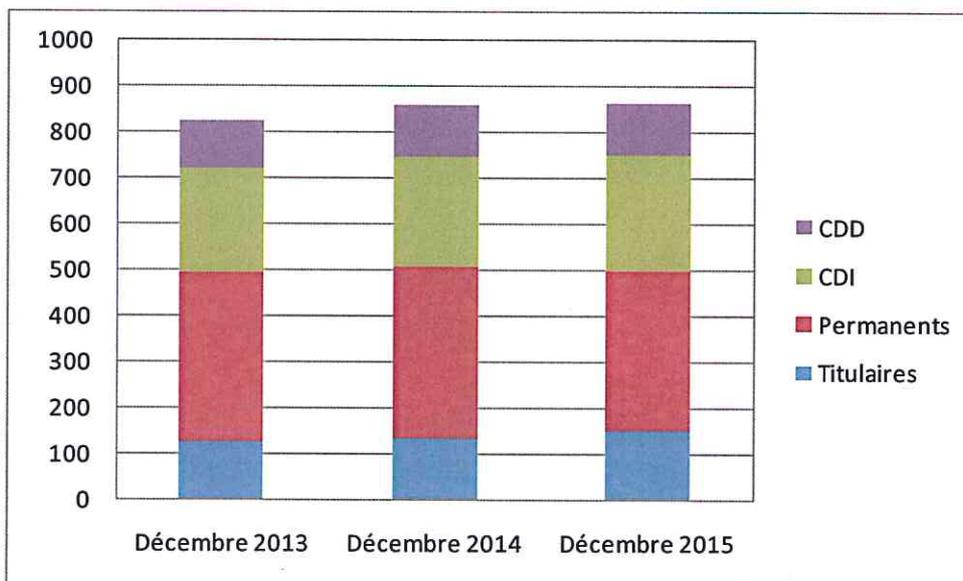
<i>Le déploiement du Très Haut Débit</i>	Mettre en place un comité de suivi du déploiement par zonage en lien avec l'opérateur.
--	--

Axe stratégique : Assurer une gestion saine et efficace des fonds publics et du patrimoine communal (3.3)

Actions 2016	Descriptif
<i>Inventaire du patrimoine communal</i>	Mettre en place l'inventaire pour élaborer en 2017, une stratégie foncière.
<i>Mise à plat des différentes conventions de mise à disposition de locaux</i>	Sécuriser la collectivité sur les mises à disposition et permettre une meilleure efficacité des fonds publics.
<i>Cadre des relations ville - associations</i>	Finaliser la procédure de structuration de la gestion des relations ville - associations (objectifs, évaluation, contrôle)

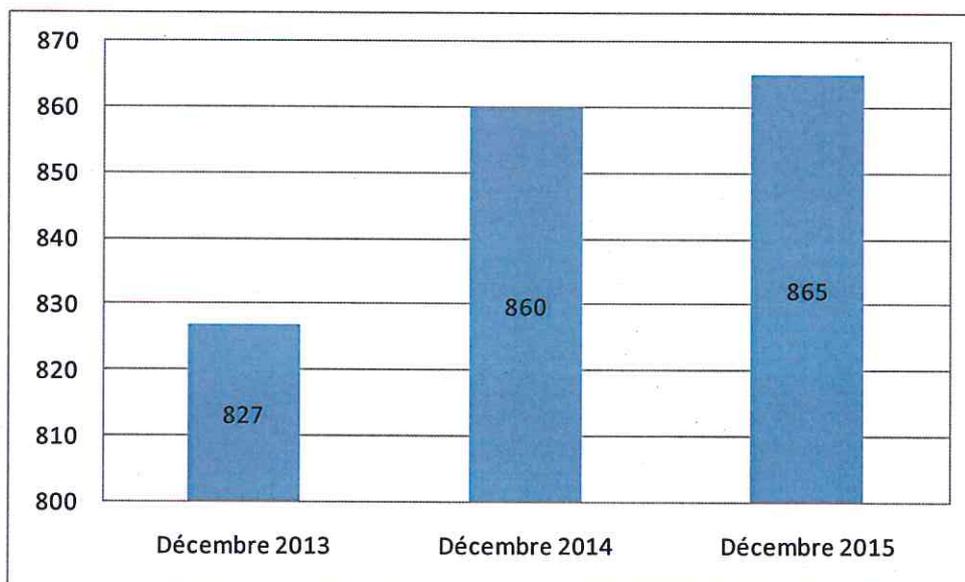
ANNEXE 1 : LES CHARGES DE PERSONNEL

1- Evolution de l'effectif de la Ville de 2013 à 2015 par type de statut



	Titulaires	Permanents	CDI	CDD
Décembre 2013	126	369	227	105
Décembre 2014	133	374	242	111
Décembre 2015	153	348	252	112

2- Evolution de l'effectif total de la Ville de 2013 à 2015



3- Objectif 2016 : 39 M€ (consolidé Ville et CCAS dont 30.4 M€ pour la Ville) soit moins de 2 M€ par rapport au réalisé de 2015

ANNEXE 2 : LA DETTE

